

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



BSV Cassis n° 5 du 4 mai 2016

Relevé des stades

Noir de Bourgogne en plaine : F2-F3

Noir de Bourgogne hautes-côtes et plateaux : F2

Burga, Royal de Naples, Andéga, Blackdown : F3

Dans les Noir de Bourgogne (hors Burga), nous constatons une importante hétérogénéité au sein du buisson : des grappes peuvent avoir une seule fleur ouverte et d'autres 80 %. Les températures plus douces à venir devraient permettre d'atteindre rapidement la fin floraison. Les 1ères nouaisons sont d'ailleurs visibles.

Gel : les températures négatives du mercredi matin 27 Avril (- 2°C sous abri + humidité) ne sont pas sans conséquence. Des fleurs et boutons flétris par le gel sont visibles dans presque toutes les parcelles visitées pour réaliser ce bulletin, mais à des taux très variables : de quelques % et jusqu'à plus de 50 % dans un cas, pour une moyenne estimée à ce jour entre 10 et 15 %.

Les inflorescences situées en couronne extérieure du buisson sont les plus touchées, et en partie seulement.

Ce sont les dégâts visibles pour le moment. S'ils restent à ce niveau, les rendements peuvent être corrects pour la majorité des parcelles, tout dépendra du taux de nouaison. Mais le gel a pu affecter d'autres fleurs et boutons avec pour conséquence une chute avant la nouaison complète. Il s'ajoute aux mauvaises conditions climatiques générales subies depuis le début de la floraison.

Verdict complet fin nouaison.



F. Ecalle CA21

Fleurs sur le haut d'une inflorescence nécrosées suite au gel du 27 avril 2016.

Les $\frac{3}{4}$ des fleurs et boutons semblent intacts.



Chenilles

Plus de la moitié des parcelles observées a subi des attaques, souvent fortes. Les interventions spécifiques réalisées ont stoppé les infestations.

Le risque de dégâts persiste en parcelles non traitées mais le nombre d'individus n'augmente plus. D'une taille souvent d'1 à 2 cm, les chenilles ainsi que les signes de leur présence (morsures, soies, déjection) sont maintenant plus faciles à détecter. Elles n'ont pas finies leur croissance en particulier en secteurs tardifs.

Pucerons

Présence nette de pucerons verts (ou des symptômes lorsqu'un traitement a été réalisé) dans la quasi-totalité des parcelles observées. Le taux de pousses atteintes est souvent acceptable mais il est parfois très élevé. Les colonies semblent maintenant toutes installées et ce taux ne devrait plus augmenter.

coccinelles et autres prédateurs s'installent également.

Cécidomyes

Dans les repousses après broyage (situations les plus exposées), le nombre de pousses attaquées est faible. Les nécroses sont déjà visibles en secteurs précoces alors qu'en secteurs plus tardifs les symptômes d'enroulement sont maintenant très nets. La première génération va se terminer et laisser place à la seconde.

Fréquence et intensité observées à ce jour permettent d'évaluer le risque pour les prochaines semaines. Il est faible dans les parcelles observées pour ce bulletin.

Anthraxose

Les quantités de spores mesurées après les dernières pluies ont diminuées, indiquant que le risque de contaminations primaires décroît.

Malgré des projections intenses depuis le débourrement et des conditions climatiques humides, peu de parcelles manifestent des symptômes.

Mais lorsque ceux-ci sont présents, ils sont maintenant bien visibles le long de la pousse de l'année précédente, sur des feuilles qui accompagnent les grappes.



Symptômes d'anthraxose sur une feuille située en dessous de la pousse apicale.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



BSV Cassis n° 5 du 4 mai 2016

Oïdium

Pas encore de symptôme observé.

L'apparition des 1ères taches dans les parcelles les plus sensibles et précoces est probable dans les prochains jours.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

